

**OBJET :** PROGRAMME EAU POTABLE 1981.

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation les opérations suivantes portées au Programme EAU POTABLE au titre de l'Année 1981.

**A - SAINT-DENIS ZONE BASSE**

- Fourniture d'une pompe de secours au Puits Z.E.C.
- Renforcement du réseau des CAMELIAS par la pose d'un stabilisateur de pression
- Alimentation du Groupe Scolaire EUDOXIE NONGE

**B - MOUFIA**

- Extension du réseau EAU POTABLE aux Chemins SICLI et DAMOUR

**C - DOMENJOD**

- Alimentation en EAU POTABLE de l'ILET A QUINQUINA 1ère Tranche

**D - MONTAGNE**

- Extension du réseau EAU POTABLE au Chemin de la CAYENNE - PK 16
- Extension du réseau EAU POTABLE au Chemin LACROIX - PK 16

**E - SAINT-FRANCOIS**

- Extension du réseau EAU POTABLE au Chemin de l'Evêché

Le montant des travaux s'élève à 1 689 750 F et ils seront financés de la façon suivante :

- Subvention M.I. ....	337 950 F
- Emprunt C.D.C. ....	1 351 800 F
<b>TOTAL.....</b>	<b>1 689 750 F</b>

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs,

- d'approuver les dossiers en cause
- de m'autoriser à solliciter la subvention du M.I. ainsi que l'emprunt correspondant
- de m'autoriser à lancer un Appel d'Offres pour les opérations dont le montant est supérieur à 250 000 F et, en cas d'appel infructueux à passer un marché négocié avec l'Entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

\*

\*

\*

Le MAIRE lit l'avis des Commissions : "FAVORABLE. Ce programme 1981 correspond à la volonté communale de favoriser le raccordement du maximum de familles sur le réseau d'eau potable."

\*

\*

\*

ADOpte A L'UNANIMITE

---